

Laxou Actualités



**UN NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL...
D'ENFANTS !**



Nouveau parking paysager



Suite à la destruction de la maison de Berthe Boucher par l'ancienne municipalité et l'élargissement de la rue Pasteur en 2006, il restait dans l'emprise des lieux démolis une surface d'environ 500 m² disponibles. En 2008, la municipalité avait décidé dans un premier temps de laisser cet espace, non aménagé, en parking provisoire en attendant un éventuel projet. L'habitude était prise de se garer à cet endroit pour amener ses enfants à l'école ou fréquenter les commerces avoisinants.

Ne souhaitant pas voir la construction d'un immeuble sur ce terrain appartenant à la commune et la demande en stationnement étant récurrente, le maire de Laxou a décidé de faire aménager définitivement cet espace en parking paysager : 10 places réglementaires seront ainsi créées.

Les travaux ont consisté en la modification de l'altimétrie du terrain (mise à niveau pour avoir une pente régulière), la création d'un assainissement, la mise en œuvre d'un enrobé. Une alimentation électrique foraine est également installée pour permettre la vente au déballage du marché le mercredi matin et autres manifestations (repas de quartier par exemple). Par ailleurs, un emplacement vélo est aussi aménagé et la végétalisation est prévue le long de la rue Pasteur entre le trottoir et les places de stationnement.

Enfin, un portail qui a été récupéré lors de la démolition a été stocké au Centre Technique Municipal et sera reconditionné par les serruriers communaux pour devenir un élément de décoration sur le site et rappeler ainsi la mémoire du lieu.

C'est l'entreprise Eurovia qui était en charge des travaux, pour un montant de 39 000 € et 1 400 € pour eRDF. Pour mémoire, des travaux sont en cours pour adapter le carrefour à feux tricolores rue Edouard Grosjean afin de sécuriser le carrefour et permettre l'accès à ce nouveau parking qui se fera uniquement par la rue Grosjean et la sortie par le parking déjà existant rue Pasteur.

Suite à ces aménagements, l'enduit du mur pignon de la propriété située à l'angle du parking sera rénové puisqu'il avait été laissé en attente lors de la démolition de la maison. C'est la société Schneider qui sera chargée des travaux pour un montant de 14 000 €.



Bardage Gymnase Louis Pergaud



Grilles et portes Maternelle Emile Zola

N° 164

SOMMAIRE

TRAVAUX.....2

EDITO 3

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT 4-5

VIE SCOLAIRE 6-7

AGENDA 8-9

SPORT, CULTURE, JEUNESSE 10-11

VIE MUNICIPALE12-13

ELUS MINORITAIRES, REPONSE DE LA MAJORITE MUNICIPALE 14

VIE SOCIALE, SANTE, SENIORS 15

L'ATE EN PHOTOS..... 16

EDITO

La rentrée scolaire paraît lointaine, l'hiver est là, le froid se fait sentir, le soleil se fait plus rare et la situation économique n'incite guère à l'optimisme.

Pour autant, la vie culturelle, les travaux, l'environnement, les liens intergénérationnels : tout cela doit être vecteur de cohésion et de foi en l'avenir. A Laxou, les nouveaux rythmes scolaires, qui suscitent tant de débats dans le pays, sont désormais une réalité y compris en maternelle : cette mise en œuvre ne s'est pas faite sans un travail de longue haleine où chacun a pu donner son opinion.

Et face à un avenir inconnu, où les certitudes d'hier sont confrontées aux dures réalités d'aujourd'hui, dans un monde qui se complexifie de jour en jour, bien au-delà des querelles partisans, il nous faut entretenir ensemble un dialogue permanent pour construire le futur. C'était le vœu de Gilbert ANTOINE, premier adjoint trop vite disparu.

Et puisque nous approchons doucement des fêtes de fin d'année, œuvrons, chacun à notre niveau, pour bâtir un monde plus solidaire et plus humain.

Le Maire de Laxou



Dans le cadre de son Dispositif de Réussite Educative, la Ville de Laxou vient d'obtenir le prix TERRITORIA Or pour la « lutte contre les troubles d'apprentissage du langage et l'illettrisme » : ce projet, initié en 2012, se poursuit avec une analyse des interactions langagières entre les parents et les enfants, afin d'apporter des outils complémentaires aux parents dans le travail d'acquisition du langage de leurs enfants.

Directeur de la publication : Laurent GARCIA - 3 avenue Paul Déroulède à Laxou - Ont collaboré à ce numéro : Laurence WIESER, Yves PINON, Nathalie PARENT HECKLER, Naïma BOUGUERIOUNE, Anne-Sophie ROY, Daniel VERHULST, Guilaine GIRARD, Lionel DEMANGE, Sylvain MONNIN, Anne PERRIN, Margaret SCHMIT.
Photos, illustrations et mise en page : La Maison Chabane
Dépôt légal : Préfecture de Meurthe-et-Moselle n° 1670
Imprimeur : Imprimerie Moderne. Contact mairie : Tél. : 03 83 90 54 54 - Fax : 03 83 90 19 66 - Courriel : contact@laxou.fr
Site Internet : www.laxou.fr

Monsieur le Maire recevra, sans rendez-vous, samedi 30 novembre de 9 h à 11 h, Centre Social Communal, aux Provinces.



Laxou Actualités est imprimé sur un papier issu d'une éco-gestion responsable des forêts.



Conférence Nature



La prochaine conférence Nature de Laxou, la dernière pour 2013, se déroulera vendredi 15 novembre à 20 h salle Pergaud au Village en partenariat avec Flore 54. Alain SALVI du Conservatoire d'Espaces Naturels de Lorraine présentera les grues cendrées.

Ces « oiseaux des champs » visitent nos ciels à l'automne et certains passent l'hiver en Lorraine ou s'y reproduisent, ce qu'ils ne font nulle part ailleurs en France.

Une rencontre à ne pas manquer !

Présentation de l'Atlas de la flore Lorraine

L'association Floraine, avec laquelle la ville de Laxou collabore notamment pour la lutte contre les plantes invasives sur son territoire, vient de publier un atlas de la Flore Lorraine, fruit de 15 années de travail avec 1 800 espèces décrites et 5 000 illustrations.



Cet atlas de la flore Lorraine est le premier ouvrage du genre pour notre région. Il contribue largement à l'amélioration de la connaissance de notre patrimoine végétal, tant dans la flore banale que dans celle plus remarquable que constituent les espèces protégées. **Un ouvrage précieux !**

www.floraine.net

Jardin extraordinaire de Laxou, saveurs d'automne

Comme chaque année, la ville de Laxou contribue à la manifestation « Saveurs d'automne » du Conseil Général en réalisant un jardin éphémère sur le parvis de l'hôtel du département. L'occasion pour les services de mettre en œuvre tout leur savoir-faire et leur imagination devant les nombreux visiteurs !

Cette année, c'est un ancien décor d'un char de Saint-Nicolas qui a inspiré nos jardiniers, car comme chacun sait dans la nature « rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme »... **Une bien belle réussite !**



Classement du massif de Haye, contribution de la ville de Laxou à l'enquête publique

Laxou a accueilli une permanence du commissaire enquêteur dans le cadre de la procédure de classement du massif de Haye en forêt de protection. A cette occasion, la commune a déposé sa contribution et ses remarques, saluant la démarche de concertation et l'énorme travail du collectif des associations, renouvelant sa satisfaction de l'intégration du bois communal de la Sapinière et l'intégration d'une très grande partie du bois des Fourasses au périmètre de classement.

Ce tracé du périmètre de classement dans le bois des Fourasses empêche effectivement la possibilité d'une voirie le traversant ou longeant l'arrière du bâtiment Auchan. La pointe nord du bois des Fourasses est, quant à elle, exclue du périmètre de classement pour permettre à la DREAL d'effectuer les études nécessaires à la sécurisation et la mise aux normes de l'échangeur autoroutier.

La commune ayant déjà inclus dans son PLU l'impossibilité de construction sur une bande 30 mètres en bordure de forêt sur son territoire (15 mètres lorsque des constructions sont déjà présentes en lisière), la superposition des deux dispositifs protège le bois des Fourasses et les vergers ou espaces naturels le bordant de toute pression foncière.

La commune de Laxou envisage désormais l'après-classement et a émis le souhait d'une gouvernance partagée pour l'avenir du massif, notamment pour tout ce qui concerne la protection de la biodiversité, la protection des franges forestières et l'accueil du public.

Vous pouvez prendre connaissance du courrier complet sur www.laxou.fr (rubrique Environnement - La forêt).

Fleurissement communal de printemps : Laxou 1^{er} prix au concours départemental



La ville de Laxou s'est vue décerner le 1^{er} prix de fleurissement de printemps en octobre dernier lors de la traditionnelle remise des prix du fleurissement des villes et villages fleuris du département. Cette cérémonie s'est déroulée au Conseil

Général de Meurthe-et-Moselle : **félicitations aux agents communaux des Espaces Verts pour leur important travail !**

Ce prix a été obtenu dans la catégorie des villes de 15 000 à 30 000 habitants, décerné par un jury de la mission « Villes et villages fleuris de Meurthe-et-Moselle » : c'est ainsi que le printemps dernier, le service des Espaces verts a entretenu **près de 1 100 m² de massifs comprenant plus de 15 000 fleurs bisannuelles et 10 000 bulbes** qui ont agrémenté les rues laxoviennes malgré une saison pluvieuse.

Laxou, ville labélisée 3 fleurs, avait reçu la visite du jury départemental en avril : ses membres, professionnels de

l'horticulture, ont remarqué la diversité des fleurs bisannuelles (pensées, lunaires, myosotis, pâquerettes...) ainsi que la grande variété de bulbes à fleurs tels que la jacinthe abricot ou l'original Fritillaire de Perse. Un grand bravo à tous les jardiniers qui plantent et veillent au bon épanouissement de toutes ces fleurs qui embellissent nos quartiers, dans le respect de l'environnement.

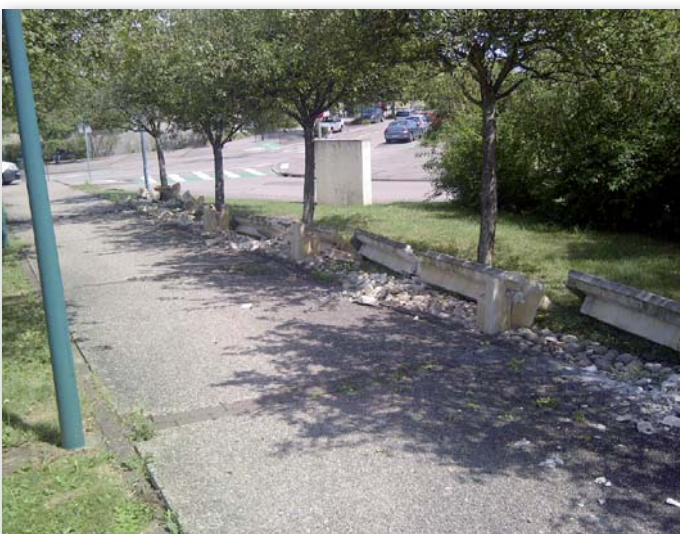


Rendez-vous l'année prochaine, dans la cour des grands au niveau régional !

Et, puisque le printemps se prépare dès l'automne, les jardiniers préparent d'ores et déjà les massifs qui s'épanouiront à la fin de l'hiver !

Carrefour de Maréville

Le carrefour de Maréville fait l'objet de travaux d'embellissement et de reprise de la végétation. En effet, en plus d'un éclairage public et des fontaineries obsolètes, la qualité ornementale des talus très exposés à la circulation était devenue très médiocre ! **Les fontaines ont été démontées cet été et l'ensemble va être totalement restructuré, avec les végétaux dépérissants remplacés.**



Le nouvel aménagement comportera des arbres de première grandeur, des arbustes à floraison précoce, des plantes graminées, des plantes vivaces, bulbes et couvre-sols sur les parties enherbées. Ces travaux n'engendreront aucune incidence sur la circulation ni sur la sécurité des piétons empruntant la traversée. **Entièrement pris en charge et financés par la Communauté urbaine du Grand Nancy, les travaux seront terminés pour l'arrivée du printemps.**

Ateliers d'Aide aux devoirs

Deux associations œuvrent à Laxou pour la mise en place d'ateliers d'Aides aux Devoirs, auprès des enfants des écoles élémentaires, en périodes scolaires.

Si l'on se parlait

Cette association organise des ateliers d'aides aux devoirs dans le cadre du dispositif Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS).

Ainsi, ce sont environ 26 enfants (13 enfants du CP au CE2 et 13 enfants du CM1 au CM2) issus essentiellement **des écoles élémentaires Victor Hugo et Emile Zola** qui sont accueillis **chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h15 à 19h15**.

Des personnes salariées de l'association, qui suivent actuellement la formation du dispositif CLAS, reçoivent les jeunes dans les locaux de l'association au bâtiment Bourgogne aux Provinces (salle derrière le bâtiment). Ce personnel qualifié accompagne au quotidien l'enfant afin d'assurer une continuité et une évolution dans la prise en charge de chacun.

Contact : 06 87 37 26 32 ou 09 52 35 98 27.

Réussir

Créée en juin 2012, cette association a, dans un premier temps, proposé son aide aux devoirs aux élèves de l'école élémentaire Victor Hugo durant l'année scolaire 2012/2013. Forte de son succès, à la demande des écoles élémentaires Albert Schweitzer et Emile Zola, l'association a décidé d'étendre ses activités. C'est, cette année, une cinquantaine d'enfants qui est encadrée par des bénévoles.

A l'école élémentaire Emile Zola, 5 enfants sont accueillis **chaque mardi de 17h à 18h**, salle Orange. **Pour l'école élémentaire V. Hugo**, ce sont 15 jeunes qui participent **les mardis et jeudis de 17h à 18h** en salles informatique, polyvalente et N°21 - bâtiment Carré. **Enfin, les jeudis de 17h à 18h** sont réservés pour **l'école élémentaire Albert Schweitzer** : 25 inscrits sont pris en charge en salles BCD, polyvalente et informatique.

Les bénévoles, pour la plupart des élèves-ingénieurs de grandes écoles, enseignants en retraite ou encore cadres retraités de grandes entreprises, sont attentifs et prennent le temps d'accompagner chaque enfant pour lui assurer un encadrement de qualité et l'aider à évoluer dans sa scolarité.

Contact : 06 14 30 37 12 ou assreussirlaxou@gmail.com

L'Opéra et les élèves



La classe de **CM2 de Madame RICHARD**, directrice de l'école Emile ZOLA, a été choisie, dans le cadre du programme pédagogique « Dix mois d'école et d'opéra », par l'Opéra National de Lorraine, en partenariat avec la Direction Académique, pour construire un spectacle autour du thème

« la guerre de 14-18 » : un moment unique pour les enfants et l'enseignante qui, pour mieux préparer ses élèves a souhaité leur faire visiter un théâtre de la grande guerre.

C'est le Souvenir Français de Laxou, sollicité par l'école et invitant la classe de CM2 de l'école Albert Schweitzer, avec son professeur **Monsieur HENRIET**, qui a organisé le voyage dans le Lunévillois, sur le site de Léomont-Friscati, où se sont déroulés les combats de septembre 1914 qui ont permis de sauver Nancy de l'occupation.

Quelques jours après cette plongée dans l'Histoire, les élèves ont découvert un autre monde en assistant à la répétition et au spectacle de l'opéra « Turandot » de Puccini à l'Opéra de Nancy.

Ainsi bien préparés... l'Aventure peut commencer.

Belle réussite pour ce magnifique projet !

Photos de la rentrée



CALENDRIER SCOLAIRE 2013 - 2014

	Ecoles préélémentaires	Ecoles élémentaires	
Rentrée	Retour	Mardi 3 septembre 2013	Matin
Toussaint	Sortie Retour	Vendredi 18 octobre 2013 Lundi 4 novembre 2013	Soir Matin
Noël	Sortie Retour	Vendredi 20 décembre 2013 Lundi 6 janvier 2014	Soir Matin
Hiver	Sortie Retour	Vendredi 28 février 2014 Lundi 17 mars 2014	Soir Matin
Printemps	Sortie Retour	Vendredi 25 avril 2014 Lundi 12 mai 2014	Soir Matin
Pont de l'Ascension	Sortie Retour	Mercredi 28 mai 2014 Lundi 2 juin 2014	Soir Matin
Été	Sortie	Vendredi 4 juillet 2014	Soir

Le calendrier scolaire 2013-2014 a été modifié par la Direction Académique :
lundi 2 septembre 2013 et vendredi 30 mai 2014 chômés.

Par conséquent, certaines journées seront « récupérées » et les élèves se rendront en cours toute la journée les mercredis :

- 13 novembre 2013 (calendrier national)
- 23 avril 2014 (académie Nancy-Metz)
- 28 mai 2014 (académie Nancy-Metz)
- 11 juin 2014 (calendrier national)

Les services communaux assureront donc les prestations et activités périscolaires comme une journée de semaine habituelle, à savoir :

- la garderie du matin et du soir
- la restauration scolaire
- l'accueil gratuit pour les 3-6 ans
- les activités du dispositif d'Aménagement du Temps de l'Enfant tant pour les 6-11 ans que pour les 3-6 ans.



30

20h30 à 1h du matin

Soirée salsa par l'association Cap Danse

Soirée de pratique salsa bachata kizomba, avec un cours d'initiation. Boissons sans alcool à disposition. Salle de Chorégraphie du CILM, au Champ-le-Bœuf

Tarif : 5 €. Renseignements : 06 71 61 53 82. capdanse@wanadoo.fr - www.capdanse.net

A LAXOU du 30 novembre au 7 décembre 2013
Programme complet disponible sur www.laxou.fr



30

20h à minuit

Repas choucroute au profit du TELETHON, par le Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf



Animation par KTS DANCING - Pierre THONG-SOUNG

Salle des Banquets du CILM, au Champ-le-Bœuf - Menu tout compris : 20 € par personne.

Renseignements et réservations : 06 70 17 18 23. jean-luc.tritz@wanadoo.fr

DECEMBRE

Durant tout le mois de décembre



Les habitants du Village sont invités par la Saint-Genès Association à illuminer et embellir le Village par des décorations de Noël.

Un jury constitué de membres de la Saint-Genès Association attribuera un cadeau aux propriétaires ou locataires des maisons les mieux décorées. Remise des prix en janvier lors des vœux de l'association.

Renseignements : 06 30 18 26 22.

3

17h30

Cinéma proposé par le Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf «PLANES» (en 3D)

A partir de 6 ans.



Chaque jour, alors qu'il pulvérise des traitements agricoles sur les récoltes, le petit avion de ferme Dusty se prend à rêver qu'il pourrait voler en compétition au milieu des avions les plus rapides au monde. Seulement voilà, il n'a pas vraiment le gabarit d'un champion, et en plus, il est sujet au vertige ! Comme il n'est pas du genre à renoncer, Dusty fait appel à Skipper, un as de l'aéronavale, pour l'aider à se qualifier lors des éliminatoires du Grand Rallye du Tour du Ciel...

Tarif unique : 5 € pour tous. Salle des Spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf.

5

17h30

Cinéma

«L'APPRENTI PERE NOËL ET LE FLOCON MAGIQUE»



Cette fois, c'est officiel : Nicolas est le nouveau père Noël. Sacrée responsabilité pour un petit garçon de 7 ans ! Mais à deux jours de sa première tournée, Nicolas doit faire face à une terrible crise. Aux quatre coins du monde, la magie de Noël est en train de disparaître, et c'est lui qui en est la cause.

Nicolas a contracté la maladie des enfants qui veulent grandir trop vite : la grande-Peronnelse !

(1) Salle Pergaud, au Village.

5

20h30

Cinéma

«LE MAJORDOME»



Le jeune Cecil Gaines, en quête d'un avenir meilleur, fuit, en 1926, le Sud des États-Unis, en proie à la tyrannie ségrégationniste. Tout en devenant un homme, il acquiert les compétences inestimables qui lui permettent d'atteindre une fonction très convoitée : majordome de la Maison-Blanche. C'est là que Cecil devient, durant sept présidences, un témoin privilégié de son temps et des tractations qui ont lieu au sein du Bureau Ovale. À la maison, sa femme, Gloria, élève leurs deux fils, et la famille jouit d'une existence confortable grâce au poste de Cecil. Pourtant, son engagement suscite des tensions dans son couple : Gloria s'éloigne de lui et les disputes avec l'un de ses fils, particulièrement anticonformiste, sont incessantes.

(1) Salle Pergaud, au Village.

8

10h à 18h sans interruption

3^{ème} Marché de Noël par la Saint-Genès Association

20 exposants proposeront leurs produits artisanaux : bijoux, chocolats, vêtements, porcelaines, origami, vin chaud, produits de Noël... de quoi préparer les fêtes de fin d'année.

Salle Pierre Juillièrre, à l'angle des rues Pasteur et Pergaud, au Village - Entrée gratuite. Renseignements : 06 30 18 26 22.

Du 9 au 23

Exposition - vente par de-Fil-en-Aiguilles

Hall du CILM, au Champ-le-Bœuf.

Renseignements : 03 55 20 05 06. jeanblaise@numericable.fr

FESTIVITÉS DE LA SAINT-NICOLAS A LAXOU

Thème 2013 : Les jouets anciens.

10

17h30

Défilé de Saint-Nicolas à Laxou bas

- Départ : parc de l'Hôtel de Ville.
- 19h : Remise des clés de la Ville à Saint-Nicolas. Boissons chaudes et brioches.

13

18h

Défilé de Saint-Nicolas par le Comité des Fêtes du Champ-le-Bœuf

- Départ : centre commercial La Cascade.
- Arrivée : complexe sportif Léo Lagrange.

Séance photographiques avec Saint-Nicolas Distribution de friandises et de boissons aux enfants

Hommage à Louis Félix LABRIDY par l'association Laxou Athlétisme (Section Locale ASPPT Nancy)

Animation jeunes de 17h à 18h, puis Meeting Elite Régional de 19h à 22h.

Louis Félix dit Didi est décédé le 12 juillet 2012 après avoir œuvré près de cinquante ans pour l'athlétisme en général, au gymnase de l'Europe en particulier. Cet hommage débutera par une animation « athlétisme jeunes » sur quelques épreuves, puis une compétition de niveau national avec les meilleurs Lorrains dans les disciplines de prédilection de Louis Félix : saut en hauteur, sprint (50 m), saut de haies (50 m) et enfin une épreuve spectaculaire, le saut à la perche. Cette compétition se déroulera en présence de Dior DELOPHONT, 4^{ème} aux Championnats d'Europe du saut en hauteur, dernière « perle » découverte par Didi, ainsi que Lou-Anne PIERROT, finaliste au Championnat de France de saut à la perche cadette, et du Laxou Athlétisme.

Gymnase de l'Europe, aux Provinces - Gratuit. Renseignements : 06 61 78 51 95. julien.choffart@bbox.fr

14

21h à 1h du matin

Soirée rock swing par l'association Cap Danse

Soirée pratique rock and roll et danses swing, avec un cours initiation. Boissons sans alcool à disposition. Salle de Chorégraphie du CILM, au Champ-le-Bœuf.

Tarif : 5 €. Renseignements et inscriptions : 06 71 61 53 82. capdanse@wanadoo.fr - www.capdanse.net

15

14h à 20h

Marché de Noël par l'Association des Usagers de Flandres 15, en partenariat avec Provinces en Fête

Salle Caurel, aux Provinces. Renseignements : 06 30 04 57 77. patriciamiccoli@live.fr

17

18h30 à 20h

Concert de Noël par l'APEM (Ecole de Musique de LAXOU)



Les divers ateliers de l'Ecole de Musique présenteront le travail réalisé au cours du premier trimestre. Les tout-petits des classes d'éveil et d'initiation se produiront pour la première fois en public.

Salle de spectacles du CILM, au Champ-le-Bœuf. Entrée libre.

Renseignements : 03 83 28 69 27 ou 09 63 27 07 52. apem.laxou@wanadoo.fr - www.apem-laxou.fr

18

«A livre ouvert : Heure du Conte»

15h pour les enfants jusque 5 ans

16h pour les enfants à partir de 6 ans

Bibliothèque-Médiathèque CILM, au Champ-le-Bœuf. Renseignements : 03 83 28 71 16 ou contact@laxou.fr

20

18h30 à 19h30

Frédéric DENIS dans son spectacle de Noël



Frédéric DENIS a reçu le Trophée des Portes d'Or Magiques de Lorraine. Son show de Magie 2013 est composé de différentes séquences : magie interactive, magie parlée et en musique et grandes illusions.

Espace Europe, aux Provinces. Renseignements : 03 83 90 54 88 ou contact@laxou.fr - Entrée libre.

21 décembre au 5 janvier 2014

à partir de 9h

Tournoi Jeunes par le Well Tennis Club



Tournoi de tennis réservé aux jeunes filles et garçons de 10 à 18 ans.

Inscriptions sur le site «Application des Epreuves Individuelles» (AEI) ou par téléphone auprès de Thomas

CHARLES - 07 86 83 89 50. Well Tennis Club : 113 boulevard Emile Zola - Tarif : 13 €. Renseignements : www.welltennisclub.free.fr - welltennisclub@free.fr

Tarifs

(1) Cinéma : Attention nouveaux tarifs depuis le mois d'octobre : 6 € adulte, 5,50 € enfants et 5,50 €/personne dès 4 entrées par famille.

(2) Les Jueuds de Pergaud : 8 € et 5 €, gratuit pour les moins de 12 ans.

Nouveau : 5 €/personne pour les groupes d'au moins 10 personnes, issus des associations laxoviennes.

« Les comédiens en herbe » font leur rentrée



L'atelier théâtre municipal a fait sa rentrée.

Il s'adresse aux enfants de 9 à 14 ans. Rythmé par des exercices techniques, l'atelier est basé sur la notion de plaisir et du respect d'autrui : plaisir de la découverte du monde du théâtre qui permet de travailler son imaginaire et d'exprimer ses potentialités tout en trouvant sa place au sein d'une petite équipe. Pour ces jeunes comédiens, pas de stars, pas de premier rôle, mais une équipe, le tout dans la bonne humeur et bien souvent en caricaturant le monde des « adultes » ! Un spectacle de fin d'année sera proposé par les enfants.

Rejoignez la troupe des « Comédiens en Herbe », et venez vous essayer aux plaisirs de la scène !

Tous les mercredis de 14h à 15h30.
(hors vacances scolaires)

Salle Louis Pergaud
Place de la Liberté
Laxou - Village



Tarif trimestriel : 23 € par trimestre.

1 cours par semaine.

Possibilité de règlement par chèque, espèce ou chèques-vacances ANCV.

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'aides grâce aux dispositifs suivants :

- Pass'Sport et Culture.
- Pass'Loisirs CAF (aide de 50 €/an).

Renseignements au 03 83 90 54 88.

En Dehors des Sentiers Battus : « Et si la Terre était ronde ? »



La ville de Laxou a choisi la date des journées européennes du patrimoine pour inaugurer la 5^{ème} Edition de « En Dehors des Sentiers Battus » qui cette année portait sur le thème « Et si la Terre était ronde ? », sur le Secteur de Saint-Arriant. Le sujet choisi faisait ainsi écho à « Nancy Renaissance » : c'est en effet à l'époque de la Renaissance que chacun accepte le concept de rotondité de la terre.

« En Dehors des Sentiers Battus : Et si la terre était ronde ? » est la manifestation qui, dans un environnement exceptionnel constitué de sentiers, de jardins et de vergers (entretenus par les propriétaires, les locataires et la ville de Laxou),

est le lieu d'accueil du travail de création de 20 artistes, reconnus et amateurs, sélectionnés en amont par un jury exigeant.

De nombreux laxoviens, et habitants du Grand Nancy ont fait le déplacement pour la fête d'ouverture : l'entrain, la bonne humeur et le soleil étaient là. Les élus, la coordinatrice artistique de l'opération Françoise CHAMAGNE et les 20 artistes étaient heureux de présenter cette 5^{ème} édition à tous les visiteurs. Sur le parcours proposé de 1200 m, les promeneurs sont allés ensuite à la rencontre des œuvres, précédés par la Fanfare « les Tapageurs »...

Plan disponible dans tous les lieux publics de la Ville de Laxou et sur www.laxou.fr

Renseignements au 03 83 28 95 11 ou contact@laxou.fr



Maison de la Vie Associative et du Temps Libre



Depuis début septembre, le service Sports Jeunesse et Vie Associative a intégré ses nouveaux locaux au cœur de la Maison de la Vie Associative et du Temps libre, 15 rue du 8 mai.

Les familles laxoviennes et les structures associatives se rendent dorénavant sur ce site pour y trouver notamment les services suivants :

- Inscriptions des enfants de 3 à 16 ans à l'accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) pour les vacances scolaires
- Renseignements pour les accueils en ruche ou colonie
- Emission de Bons Vacances (aide de la commune pour les enfants laxoviens qui fréquentent un centre d'accueil de loisirs hors de la commune, une colonie, ou un lieu de stage sportif y compris les mercredis)
- Informations sur l'Atelier Théâtre Municipal
- Informations sur l'Accueil Ados les mercredis après-midi
- Accès au Kiosque Information Jeunesse (KIJ)
- Organisation de spectacles à destination de la Jeunesse
- Informations sur les « Aides au Loisirs »
- Informations sur le Conseil Municipal d'Enfants (CME)
- Location et réservation de salles communales ou gymnases
- Demande de subventions de fonctionnement pour les associations sportives laxoviennes
- Vente de jetons pour la station de lavage VTT

Pour mémoire, la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre accueille des élèves des écoles élémentaires dans le cadre des activités pédagogiques, des enfants qui fréquentent l'ATE lundi, mardi, jeudi et vendredi, ou l'ALSH municipal durant les vacances scolaires.

Parallèlement, elle est à disposition de l'ensemble des associations laxoviennes et des usagers qui y adhèrent, avec des salles de réunions équipées, dotées d'outils multimédia tels qu'ordinateurs, vidéoprojecteurs, accès internet, des salles d'arts plastiques, une salle d'expression corporelle, un pôle d'informatique, ...

Notons que pour un montant de travaux de 640 000 €, la commune a bénéficié de subventions à hauteur de 470 000 €. Merci aux partenaires !



L'accueil du public se déroule du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30.

Renseignements au 03 83 90 88 ou : contact@laxou.fr

Ça bouge pour les 12-17 ans

Les adolescents ont besoin de se retrouver entre copains, de façon spontanée et informelle. L'accueil Ados du mercredi après-midi a fait sa rentrée et se déroule chaque mercredi de 14h à 17h, pour les jeunes de 12 ans (ou entrée au collège) à 17 ans, à la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre (MVATL).

Cet accueil est l'occasion de débats et de réflexions au sein desquels les jeunes peuvent exposer leurs idées aux animateurs et proposer des projets.

Ce lieu est né de la volonté d'être au plus proches des adolescents, de créer du lien entre les générations et d'impliquer cette génération dans la mise en pratique d'actions concrètes. Situé au sein du quartier des Provinces, animé et encadré par deux animateurs municipaux, il a pour objectifs de créer une dynamique jeune autour d'activités de loisirs, culturelles, sportives et de sorties entre amis.

Autour d'un babyfoot, d'une console de jeux et de jeux de sociétés, les jeunes peuvent participer à des activités libres, choisir ensemble des activités (futsal, tennis de table, activités artistiques) ou encore organiser des sorties ponctuelles (bowling, patinoire). Ces après-midis permettent à tous de se retrouver de façon conviviale !

Souhaitant élargir le public touché par cette action, en favorisant la mixité fille-garçon, la municipalité a décidé un temps d'animations plus spécifiquement dédié aux jeunes filles : des ateliers créatifs sont proposés. Ce temps sera aussi l'occasion de mettre en place de nouveaux projets (chantier jeunes, sorties ados...).

Tous les jeunes de 12 à 17 ans sont invités à rejoindre la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre qui, n'en doutons pas, deviendra rapidement un rendez-vous incontournable de la jeunesse laxovienne !

Rentrée du Conseil Municipal d'Enfants (CME)



Les élections des nouveaux Conseillers Municipaux d'Enfants ont eu lieu dans chaque groupe scolaire entre le 1^{er} et le 3 octobre 2013. Cette assemblée est un véritable organe de démocratie locale, son rôle est de favoriser l'émergence de la parole, l'écoute de l'autre et d'être une force de proposition tout en ayant la possibilité de réaliser un ou plusieurs projet.

Ces nouveaux Conseillers Municipaux d'Enfants seront également les porte-paroles des jeunes concernant leurs attentes dans les domaines du sport, de la culture, de l'aménagement du cadre de vie afin d'améliorer

et de transformer le quotidien de leurs concitoyens. Par leurs suggestions, les membres du CME sont les relais avec le conseil municipal des adultes avec une complémentaire et nouvelle vision.

Cette année encore, les « professions de foi » des jeunes candidats étaient remplies de propositions reflétant leur imagination et leur envie de bien faire pour leurs camarades dans tous les domaines de la vie et de la ville...



Les nouveaux et anciens conseillers se sont réunis lors de la séance plénière d'installation le 5 novembre à l'Hôtel de Ville.

Les élus sont :

ECOLE PRIMAIRE VICTOR HUGO :
Jawad HAMOU - Assia BAUER- Jasmina DJEMAJLI - Luca PELLETIER

ECOLE PRIMAIRE LOUIS PERGAUD :
Yanis REMOND - Edgar FONTANEZ - Grégoire WIESER - Simon BLAISE

ECOLE PRIMAIRE ALBERT SCHWEITZER :
Lisa THONGSOUM - Justine JEANNIN - Sindi SERICA - Naiwelle YAHIAOUI

ECOLE PRIMAIRE EMILE ZOLA :
Thomas HOUPERT - Pierre TOUSSAINT-GILLET

Les feuilles mortes se ramassent à la pelle



Par arrêté municipal du 19 mars 1991, les propriétaires et locataires occupant un immeuble ayant une ouverture sur la voie publique ou longeant celle-ci (sentier compris) sont tenus d'assurer chaque matin le nettoyage du trottoir longeant ledit immeuble. En cas de chute de feuilles, d'enneigement, de gelées ou de verglas, ils doivent veiller à la sécurité des piétons, en assurant l'enlèvement de la neige ou de la glace et, le cas échéant, en épandant du sel.

Cependant, l'obligation de ramasser les feuilles et le déneigement des trottoirs peut devenir un véritable « casse-tête ». Aussi, la Ville de Laxou et les services du Centre Social Communal ont mis en place un dispositif en faveur des personnes âgées et fragilisées, seules et à mobilité réduite, dans la même logique que le plan-canicule : les demandes sont recensées par le Centre Social Communal et transmises aux associations de prestations de services ou d'aide à la personne, prêtes à se mobiliser dans le cadre de leurs missions.

Renseignements au 03 83 90 86 86.

Mariages

Samedi 21 septembre 2013

Monsieur Michaël BATELLINO et Madame Laetitia MASSON

Samedi 26 octobre 2013

Monsieur André PEROT et Monsieur Christian LE CAMPION

Samedi 26 octobre 2013

Monsieur Mustapha TAHOURI et Madame Morgane PARDIEU

Naissance

Syrine SOUIKI née le 09 juillet 2012 à Nancy fille de Mouloud SOUIKI et Houria SOLTANI

Medine SOUIKI né le 22 juillet 2013 à Nancy fils de Mouloud SOUIKI et Houria SOLTANI

Parrainage civil

Samedi 14 septembre 2013

Les enfants Romain SÉVERIN-CLAUDEL et Léa SÉVERIN-CLAUDEL

Convention entre police municipale et police nationale

Le classement de la ville de Laxou en Zone de Sécurité Prioritaire (ZSP) par le ministère de l'intérieur en janvier 2013 a mis en évidence les besoins et priorités de la ville et des habitants en matière de prévention et de sécurité.

Par suite, le diagnostic local de sécurité réalisé par la police nationale avec le concours des services municipaux a affiné ces priorités : préservation du cadre de vie, protection des espaces commerciaux, lutte contre les violences et trafics et prévention des comportements à risque sur la voie publique. A ce titre, elles sont une déclinaison du Contrat Local de Sécurité d'agglomération.

Une convention de coordination entre la police municipale et les forces de sécurité de l'Etat, votée en conseil municipal, a été signée le 23 octobre à l'Hôtel de Ville de Laxou, par le Préfet de Meurthe-et-Moselle et le maire, en présence du chef de bureau de la sécurité au cabinet préfectoral, et du représentant du Directeur Départemental de la Sécurité Publique.

La convention est conclue pour une durée de 3 ans : cet engagement prévoit de favoriser la mutualisation des moyens matériels et humains selon les circonstances, de renforcer l'action de la police municipale par les forces de sécurité de l'Etat.

La mise en œuvre de cette convention fera l'objet d'une évaluation associant l'Inspection Générale de l'Administration du Ministère de l'Intérieur.



Vélo : test des « tourne à droite »

Depuis le mois de septembre 2013, la commune de Laxou a mis en place sur différents carrefours équipés de feu rouge des panneaux autorisant les cyclistes à franchir les feux dans certaines conditions, notamment pour les « tournes à droite ». Cette mesure est actuellement en période de test dans 4 communes du Grand Nancy puisque les panneaux sont également installés à Nancy, Essey et Vandœuvre.

Ce mode de fonctionnement a déjà été testé dans des villes comme Bordeaux, Nantes, Strasbourg, Paris, sans donner lieu à aucun accident. Il existe également en Allemagne et aux Pays-Bas depuis 1990. Il permet de sécuriser le démarrage des vélos car il est alors dissocié de celui des véhicules. Le vélo doit bien entendu céder le passage aux piétons et s'assurer que la voie est libre avant de tourner à droite.



Ce dispositif est encadré par le code de la route, étendu par l'article 18 du décret du 12 novembre 2010 du ministère de l'Environnement et des Transports modifiant l'article R.415.15 du code de la route.

Par ailleurs plusieurs arceaux à vélos complémentaires ont été installés ou remplacés (Provinces, Village, Champ-le-Bœuf, Mairie). Les jonctions et aménagements de futures bandes cyclables continuent à être étudiés à la Communauté urbaine du Grand Nancy, en lien avec les communes limitrophes, notamment pour ce qui

concerne le Boulevard Emile Zola, les liaisons Foch/Cattenoz, Déroulède/Anatole France.

Régulièrement, les élus de la commune rencontre les membres de l'association EDEN (Entente pour la Défense de l'Environnement Nancéien), qui ont une connaissance approfondie de l'ensemble du réseau, les liaisons prioritaires à mettre en œuvre et des besoins des usagers à vélo et des piétons.

<http://as-eden.org>



« Je ne suis pas d'accord avec ce que vous dites, mais je me battraï jusqu'au bout pour que vous puissiez le dire » (Voltaire)

Expression réservée aux **élus minoritaires** (Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie locale)
(textes et photo reproduits tels qu'ils ont été fournis par les auteurs).



L'intercommunalité, la Communauté Urbaine du Grand Nancy et les 20 communes qui la composent, donc notre commune, Laxou, sont étroitement liées.

Le renouvellement des conseils municipaux et des conseillers communautaires les 23 et 30 mars 2014 est donc l'occasion de créer les conditions d'un ensemble cohérent au profit d'un service public à l'écoute de toute la population.

Gouverner ensemble, respecter les vingt communes et leurs maires dans une gouvernance ouverte et partagée doivent être les mots d'ordre. **Laxou devra enfin faire entendre sa voix** et la faire respecter. Il ne sera pas question d'assurer une Vice Présidence pour être silencieux et soumis au Président de la CUGN.

Les impôts devront être maîtrisés et cette nouvelle gouvernance sera basée sur la coopération avec toutes les autres intercommunalités : celle de Pompey, de Neuves Maisons notamment. Faire des autres bassins d'emplois un atout et non une concurrence. **L'emploi est la priorité** que nous devons soutenir en renforçant l'attractivité de notre territoire en **soutenant les entreprises, les artisans, les commerçants.**

La mobilité est un enjeu social, écologique, économique et d'aménagement du territoire. Le bilan est particulièrement mauvais au sein du Grand Nancy, où se concentre l'essentiel du trafic.

Hommage à Monsieur Gilbert Antoine.

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre collègue Gilbert Antoine survenu dans la matinée du jeudi 19 septembre 2013.

Gilbert Antoine était le premier adjoint chargé en particulier de l'urbanisme de notre ville mais il était avant tout la mémoire de notre conseil municipal et aussi sa science politique au niveau juridique. C'était toujours lui qui comptait les bulletins de vote qui annonçait le résultat des différents scrutins : proportionnel au plus fort reste ou à la plus forte moyenne.

Engagé dans les différents conseils municipaux de Laxou depuis plus de 30 ans, il s'est beaucoup investi pour notre collectivité.

Gilbert Antoine avait une connaissance fine voire intimiste de l'histoire de notre commune dont il faisait régulièrement bénéficier les élus.

Toujours fidèle à ses valeurs, il aimait faire partager et transmettre son savoir. Souvent il commençait ses phrases par ces mots : « Quel est la philosophie...de tel ou tel problème.... »

Il faut éviter la superposition des réseaux et faciliter le changement de mode de transport par des connexions facilitées (horaires, stationnements voitures, vélos, etc.). Construire un tram-train au service de l'ensemble du bassin de vie nancéien.

Toutes les « maisons du vélo » du monde ne pourront compenser la réalité concrète aujourd'hui dans le Grand Nancy : **le vélo n'a toujours pas sa place en ville !** Un véritable plan de circulation globale sur l'agglomération, avec des itinéraires cyclables coordonnés, cohérents et sécurisés doit être mis en place pour un environnement mieux respecté.

Une politique volontariste concernant la gestion des déchets des ménages et des entreprises doit être développée. Qui n'a pas vu se multiplier les dépôts sauvages à l'entrée de nos forêts ? Les apports volontaires (papier, verre...) doivent mieux être accompagnés dans certains quartiers pour développer une citoyenneté responsable.

La commune et l'intercommunalité : un binôme complémentaire pour l'avenir et le développement du sud de la Meurthe et Moselle, dans la Lorraine, avec un service public quotidien efficace pour tous.

Christophe GERARDOT

Pour le groupes des élus socialistes et républicains

www.laxou-avenir.fr

Laxou Avenir 19 rue de la Forêt 54520 Laxou

Lors de la visite des nouveaux Laxoviens il émaillait d'anecdotes la visite en bus, ainsi que la découverte du bâtiment de la Mairie. Mais la vie de la commune prenait encore plus de sens au cours de l'hommage rendu chaque année aux élus décédés, au détour d'une stèle nous pouvions apprendre le pourquoi de cette décision plutôt qu'une autre. Gilbert nous faisait partager des tranches de vie de la commune méconnue des conseils municipaux passés, il n'était jamais à court d'anecdotes pour faire comprendre que l'on peut toujours apprendre.

Gilbert était tout cela, nous avons tous des divergences d'opinions plus ou moins importantes, mais devant une telle implication au bénéfice de ses concitoyens et de la commune, je ne peux qu'être admiratif et reconnaissant envers l'Homme et je veux garder de lui : l'image d'un homme généreux et passionné.

Merci à toi pour toutes tes actions au bénéfice de notre commune.

Je pense avec émotion à son épouse, sa fille, son beau-fils et ses petits-enfants.

LAXOU AUTREMENT
Denis HAYOTTE

Réponse de la majorité municipale

Pendant cette période préélectorale, la loi autorise l'opposition à s'exprimer librement, sous son unique et entière responsabilité.

Pour autant, la jurisprudence n'est pas claire sur le droit de réponse de la majorité municipale, et en préconise de ce fait la suspension.

C'est pourquoi le Maire Laurent GARCIA et la majorité municipale ont décidé que leur droit de réponse n'apparaîtrait plus dans cette page.

In memoriam

Gilbert ANTOINE, premier adjoint au maire, nous a quittés brutalement jeudi 19 septembre 2013.



Né le 13 décembre 1939 à La Flèche dans la Sarthe, Gilbert est venu vivre à Laxou dès son plus jeune âge, sa mère étant originaire de Nancy. Il est allé à l'école élémentaire de Laxou avant de poursuivre ses études à Nancy, puis il a accompli son service militaire durant 42 mois dont quelques mois en Algérie lors de la guerre d'Algérie.

Gilbert a réalisé sa carrière professionnelle dans l'industrie pharmaceutique et plus précisément chez Sanofi Aventis où il a occupé le poste de directeur régional tout d'abord à Paris puis à Strasbourg jusqu'à sa retraite en 1999.

Il a rencontré Anne-Marie en 1972 qu'il a épousée deux ans plus tard. Anne-Marie, déjà maman d'un garçon, Florent, donne naissance à une fille, Magali, en 1975. Gilbert et Anne-Marie ont eu 2 petits enfants : Alexiane née en 2005 et Aidan né en 2010.

Gilbert a toujours voué une grande passion à la vie politique : il a notamment fait partie du centre démocrate aux côtés de Jean LECANUET. Amoureux de sa commune, Gilbert a été conseiller municipal en 1983, il est ensuite devenu adjoint au maire en 1989 puis premier adjoint délégué à l'urbanisme et déplacement, seniors, santé et handicap, anciens combattants, aux côtés de Laurent GARCIA en 2008. Il occupait également le poste de conseiller communautaire délégué à la formation et aux carrières ainsi que le poste de vice-président du Syndicat Intercommunautaire Scolaire.

Bon vivant, membre de nombreuses associations, il adorait la vie : il était une figure à Laxou, bien connu pour être franc, fidèle en amitié, loyal, honnête. Humaniste, altruiste, engagé en politique depuis de nombreuses années, il est toujours resté fidèle à ses valeurs.

Il a passé sa vie à partager, transmettre son savoir et son énergie, afin d'insuffler ce profond désir d'engagement, et d'accompagner le parcours de chacun. Nous gardons l'image d'un homme généreux, passionné, amoureux de la vie.

Ses obsèques ont été célébrées lundi 23 septembre à 10h30 en l'église Saint-Genès à Laxou Village, en présence de très nombreuses personnalités et habitants de Laxou, dont **Gilbert ANTOINE** était très proche.

Gilbert était très attaché à l'esprit de famille : à sa famille, l'équipe de Laxou Actualités présente ses sincères condoléances.

Dispositif de téléassistance

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a mis en place un abonnement de téléassistance pour les personnes âgées ou handicapées : une simple pression sur le bracelet suffit pour déclencher l'alerte.

Ce dispositif permet une aide rapide en cas de malaise, accident, grâce à un bracelet où le pendentif est relié à votre téléphone.

Trois tarifs différents : 12 €, 18 €, 23 € par mois selon les ressources et la composition familiale.

Les dossiers sont à remplir au CCAS - 1 place de l'Europe, du lundi au vendredi de **8h30 à 12h et de 13h à 16h30**. (Se munir de l'avis d'imposition 2011 pour l'année 2013).

Renseignements au 03 83 90 86 86.

Informatique seniors



Comme tous les ans à partir de mi-novembre, la ville de Laxou propose des **cours d'informatique gratuits à destination des seniors laxoviens**.

Ces ateliers ont lieu de 17 h 30 à 19 h, hors vacances scolaires, sur certains sites multimédia des groupes scolaires de la commune ainsi qu'à la Maison de la Vie Associative et du Temps Libre. Ils permettent, soit de s'initier à l'informatique et à l'utilisation d'internet, soit de se perfectionner.

Renseignements et inscriptions au 03 83 90 86 86.

L'ATE EN PHOTOS

